



Dictionnaire des théâtres du monde

Jongleur

Au Moyen Âge, professionnel itinérant qui récite ou chante en public les œuvres littéraires. Les dramaturges français du XIII^e siècle sont des jongleurs.

Le terme est d'emploi très large : un montreur d'ours est un jongleur au même titre qu'un chanteur de geste. À partir du XII^e siècle, on tend à distinguer du jongleur (simple exécutant) le trouvère ou troubadour, qui « trouve » ses poèmes, c'est-à-dire les écrit. Cependant, de nombreux jongleurs sont aussi des auteurs. Au XIII^e siècle, apparaît le ménestrel, jongleur attaché à la cour d'un grand seigneur. Le jongleur disparaît au siècle suivant : on aura d'un côté des écrivains de cour, et d'un autre des ménestriers (le mot vient de ménestrel) cantonnés dans la musique de bal.

Le jongleur est plutôt un narrateur ou un conteur qu'un acteur ; néanmoins, dans un texte en partie dialogué, où il joue seul les divers personnages (*Aucassin et Nicolette*) ou encore dans un monologue (*le Dit de l'Erberie* de [Rutebeuf](#)), il a bien avec son auditoire un rapport théâtral. De la « jonglerie » au théâtre, il n'y a donc qu'un pas, franchi au XIII^e siècle par ces acteurs-poètes que furent les jongleurs [Jehan Bodel](#), [Adam de la Halle](#) ou Rutebeuf.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Les jongleurs en France au moyen âge , par Edmond Faral,..., Paris : H. Champion, 1910
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30418035v>

Rédacteur(s)

[B. FAIVRE](#)

Édition Bordas 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Antiquité - 16^e siècle](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Période(s) : Moyen âge

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Rutebeuf Bodel (J.) Halle (A. de la) Aucassin et Nicolette Dit de l'Erberie

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-jongleur>